

# Location des salles pour le campus



## Tarifs

Salle	Location 2 heures	Location ½ jour ou en soirée dès 19.00	Location 1 jour
AUDITOIRE (y compris 15' accueil technique simple)	250.-	400.-	700.-
SALLES DE SEANCE (007/008/010)	80.-	150.-	200.-

## Prestations supplémentaires

Mise à disposition de la cafétéria (partie Sud, secteur vitré et disposition existante, pas de service) :

- CHF 80.- par demi-journée
- CHF 100.- par journée

Des prestations de traiteur (pause-café, apéritif dinatoire) nécessitent le recours à un mandataire externe.

## Agencement des locaux

Les tarifs de location comprennent la configuration actuelle de la salle. Le cas échéant le locataire est libre de déplacer le mobilier lui-même, mais est prié de remettre les locaux dans leur configuration initiale.

Sur demande, des configurations spécifiques peuvent être effectuées par ISS, en charge de l'intendance de Strate J. Ces prestations supplémentaires font l'objet d'un devis de la part d'ISS, avant confirmation finale de la location.

## Accès

En dehors des heures ouvrables du bâtiment (Lu-Ve 7h30-19h), l'ouverture des portes d'entrée nécessite l'utilisation d'un badge, remis au locataire par ISS. Pour accueillir un grand nombre de personnes sans la présence de l'intendance ISS, le locataire devra prévoir une personne préposée à l'entrée pour faire rentrer les invités.

Même situation avec la porte de l'auditoire, la serrure actuelle nécessite un badge pour chaque ouverture. La porte se refermera automatiquement et l'ouverture sans badge sera impossible. Ici aussi, sans la présence de l'intendance ISS, le locataire devra prévoir une personne préposée pour les sorties hors de l'auditoire pour que les invités de retour puissent à nouveau entrer dans l'auditoire.

**Si toutefois votre réservation nécessite des accès libres en dehors de ces heures officielles, merci de nous en faire part rapidement à « [reservations.strateJ@iss.ch](mailto:reservations.strateJ@iss.ch) » afin de procéder à une programmation spécifique des accès et signature de décharge de responsabilité.**

## Tarifs différenciés

RCJU : gratuit pour la location des espaces, sous réserve de prestations supplémentaires pour des demandes spécifiques de configuration de salle, de nettoyage et de support technique.

Entités parapubliques, administrations communales : 50%

## Précisions

- pas de location en dessous de 2 heures
- location ½ jour est équivalente à plus de 2 heures d'utilisation
- location journée entière est équivalente à plus de 4 heures d'utilisation